

Montréal, le 14 juin 2004

Madame Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat à la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 210
Québec, Québec
G1R 6A6

**Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique du site
 du barrage Magpie sur la rivière Magpie**

Madame,

La présente fait référence aux questions posées par la commission dans votre courrier du 31 mai 2004.

Question numéro 1 :

Dans le cadre du projet à l'étude, Hydroméga n'a effectué des relevés qu'entre la première et le haut de la troisième chute située à environ 4,5 km de l'embouchure.

Dans un document datant de 1967, on peut relever une dizaine de chutes et rapides depuis l'embouchure jusqu'aux environs du km 21.

La chute la plus importante, la chute n° 4, d'une trentaine de mètres de hauteur est située à environ 7,5 km de l'embouchure.

Question numéro 2 :

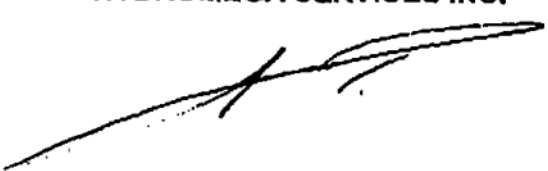
Vous voudrez bien trouver ci-joint deux graphiques présentant :

- 1- Le débit journalier moyen et les dénivelées associées de la deuxième chute, en conditions actuelle et future, pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre.

2- La variation de la dénivelée de la deuxième chute en fonction du débit dans la rivière en conditions actuelle et projetée.

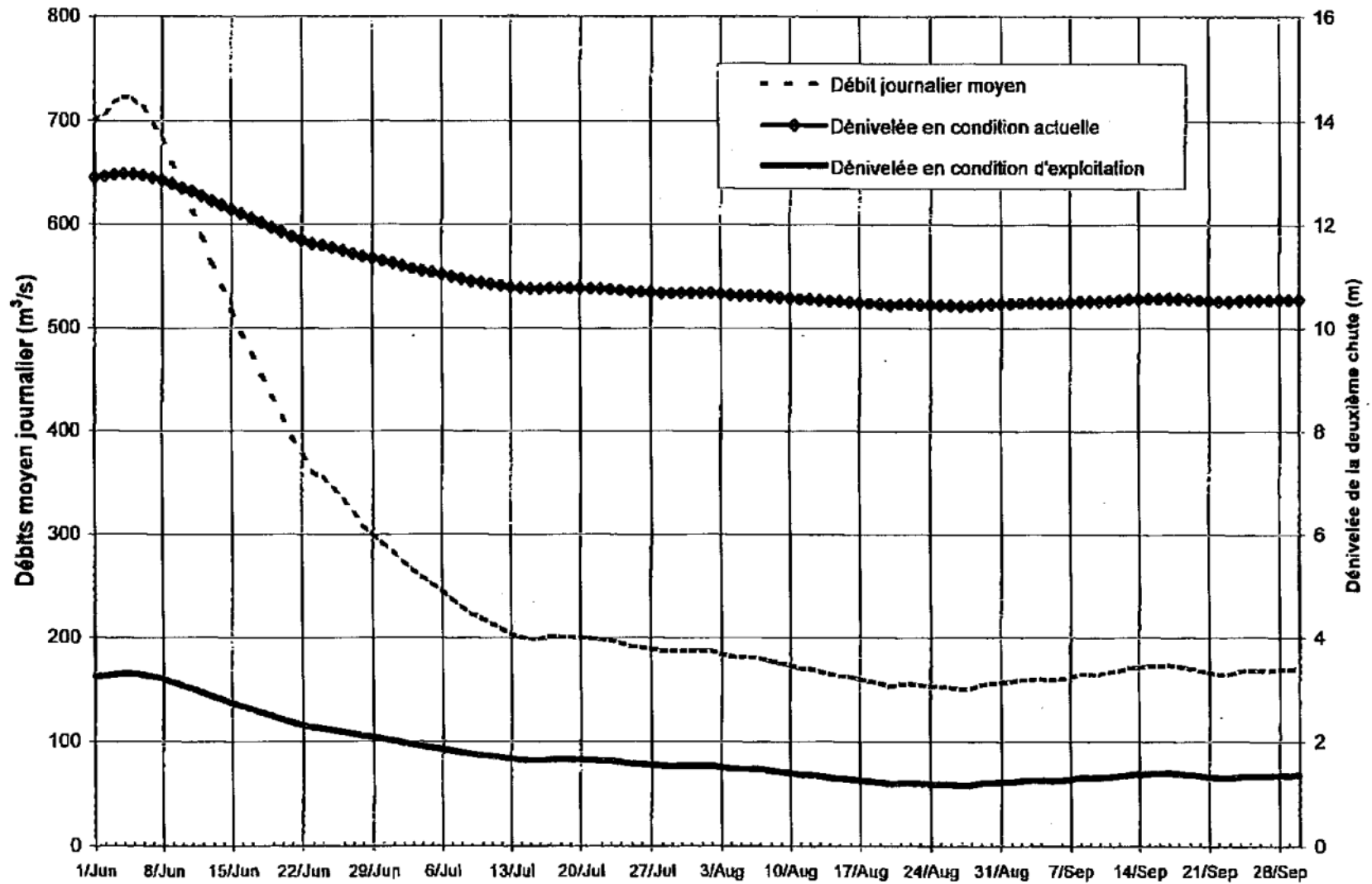
Souhaitant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame Méthot, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

HYDROMÉGA SERVICES INC.



Jacky Cerceau

Débit journalier moyen et dénivelée de la deuxième chute pour la période estivale, de juin à septembre (1966 à 1995)



Aménagement Magpie - Dénivelée de la deuxième chute en fonction du débit

